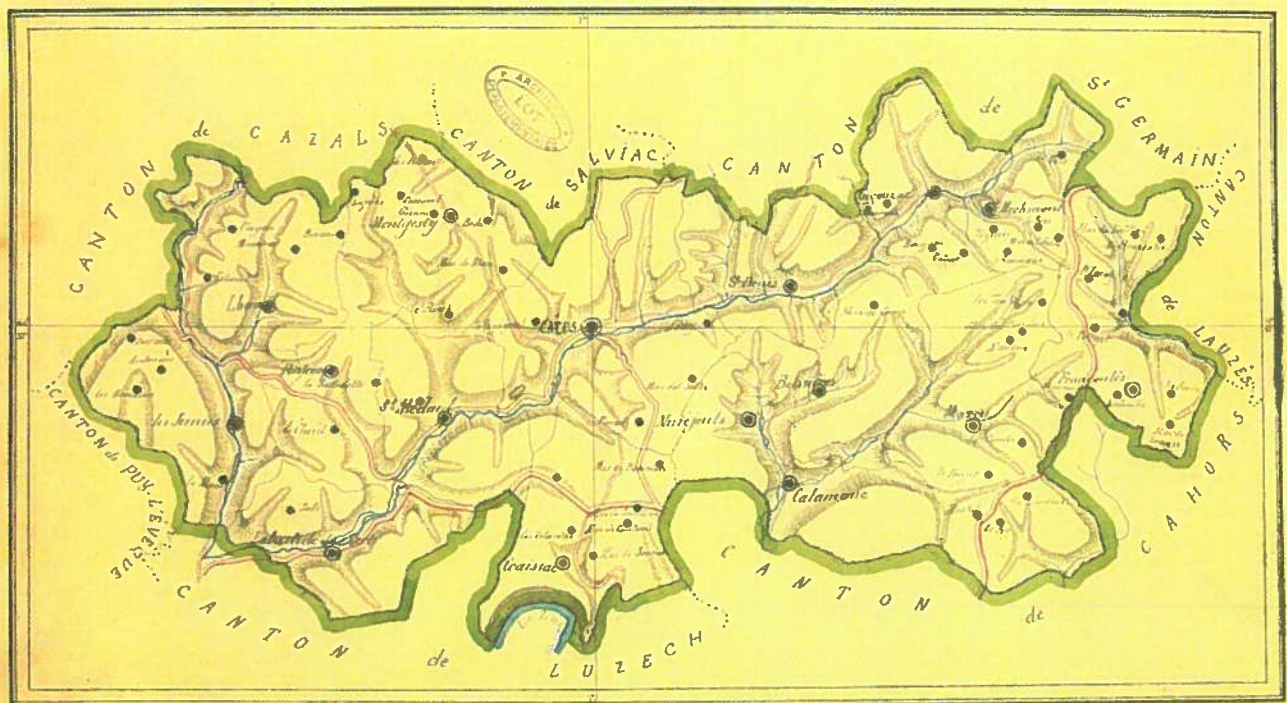


Le Lot vu par ses maîtres d'école

Recueil des monographies des communes
rédigées par les instituteurs de l'arrondissement de Cahors

1880-1881

Volume 3 - Canton de Catus

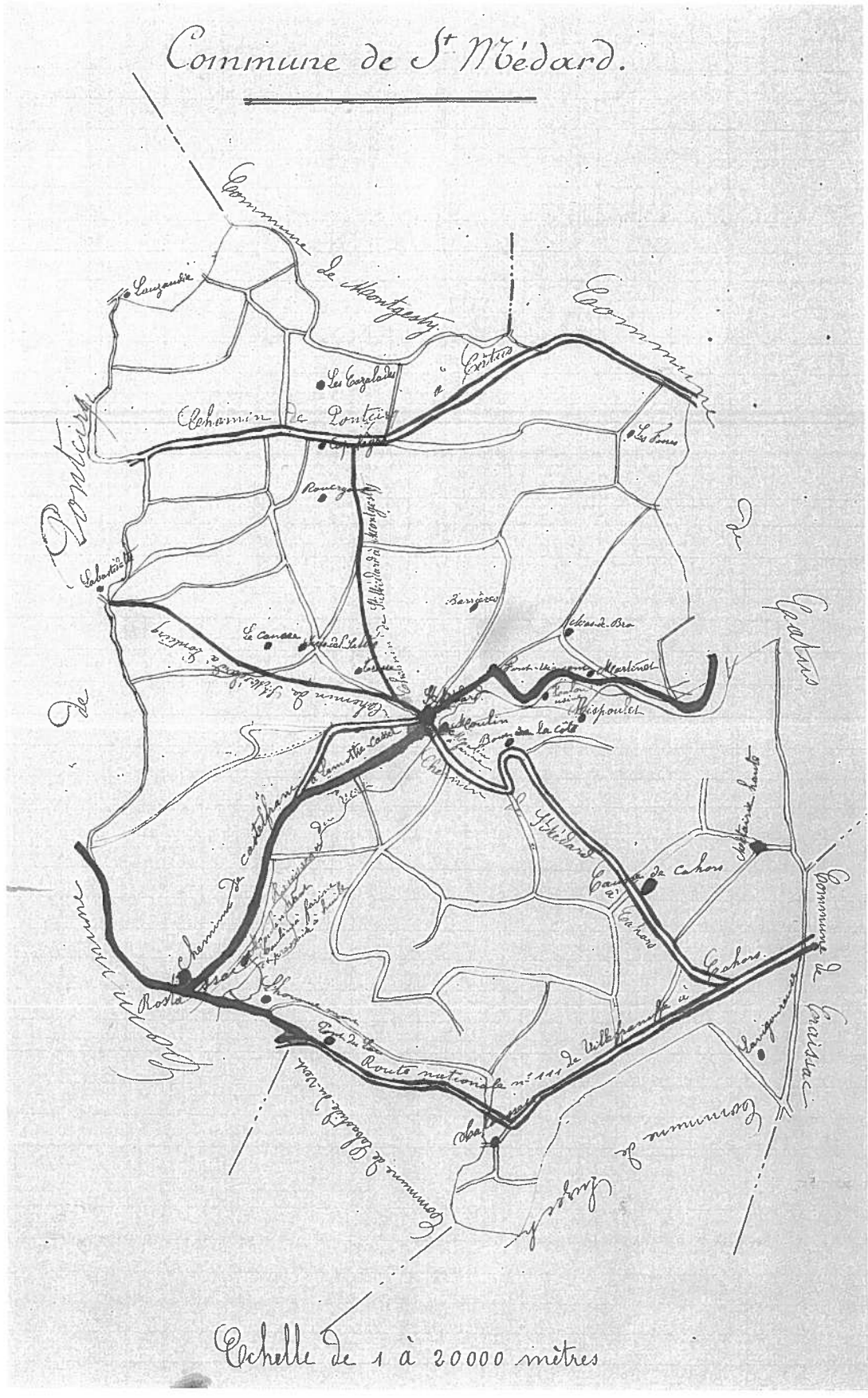


Echelle (1/80000)

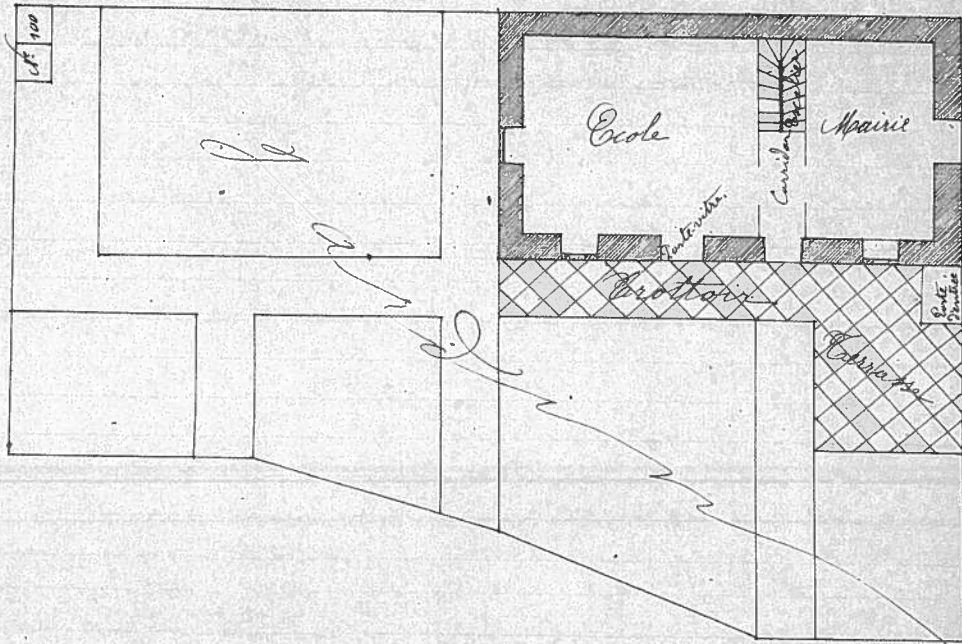


Saint-Médard

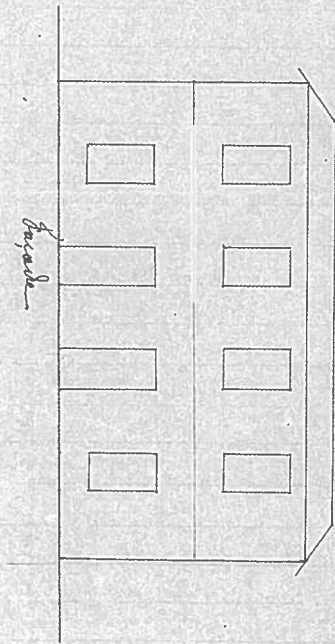
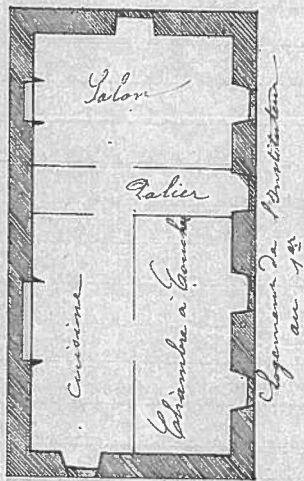
Commune de St Médard.



Echelle de 1 à 20000 mètres



Echelle de $\frac{1}{1000}$ par mètre.



Petite monographie de la commune de Saint-Médard par Marc-Aubin Faurel

Topographie.

Limite (sic) et surface de la commune.

La commune de Saint-Médard, dont le chef-lieu est à environ cinq kilomètres de Catus et à dix-neuf de Cahors, est bornée au nord par la commune de Mongesty ; au levant par celles de Catus et de Crayssac ; au sud par celles de Luzech et de Labastide-du-Vert et enfin au couchant par la commune de Pontcirq.

Sa superficie est de 1 178 hectares dont un tiers environ est planté en vignes, près d'un autre tiers est terres labourables, les prairies occupent une surface d'environ 36 hectares, le surplus est friches, bois ou pâture.

Routes.

La commune de Saint-Médard est traversée dans la partie sud par la route nationale de Villefranche à Cahors ; elle est également traversée par la route départementale de Lamothe-Cassel à Castelfranc du nord-est au sud-ouest, en passant au chef-lieu de la commune ; enfin le chemin vicinal ordinaire de Saint-Médard à Cahors et celui de Saint-Médard à Mongesty sont tout à fait terminés ; le réseau des voies de communication est à peu près complet.

Cours d'eau et bassins.

La commune est arrosée par le ruisseau du Vert qui la traverse du nord-est au sud-ouest et par son affluent le petit ruisseau de Tresse ; aux abords des deux ruisseaux se trouvent de bonnes prairies qui donnent quantité et excellente qualité de foin. Elle possède aussi quelques sources très abondantes donnant une eau très limpide et excellente ; notamment les fontaines de Font-Vincent, Saint-Médard, Font-Polémie, l'Estang et autres. Toutes ces sources forment à leurs naissances des petits ruisselets qui arrosent d'abord quelques prés et versent ensuite leurs eaux dans le Vert, ce dernier les verse dans le Lot et par suite, la commune appartient au bassin du Lot.

Instruction.

Jadis les prêtres qui desservait la paroisse de Saint-Médard servaient aussi d'instituteurs comme en tant d'autres endroits ; il arrivait parfois que des personnes d'une certaine instruction mais non pourvues de brevet levaient une école, où l'on enseignait à lire, écrire et compter ; enfin M. Lafage fut à Saint-Médard le premier instituteur public, après lui se sont succédés (sic) sans interruption, MM. Naves, Cestarès, Broue, Vassal, Bruny, Barriéty et Faurel instituteur actuel. M. Lafage fut installé dans une maison louée, quelque temps après M. Devès Bernard, riche propriétaire de l'endroit, fit don à la commune d'un vieux chai avec jardin attenant où on construisit en 1854 la mairie-école. M. Cestarès fut le premier instituteur installé dans le nouvel établissement. La salle de classe est très claire et bien aérée ; le mobilier a été amélioré par des réparations et par

l'acquisition d'une estrade, de deux nouvelles tables, d'un globe, d'une méthode de lecture et de la carte du département du Lot ; ces acquisitions ont été faites depuis 1876.

La fondation de l'école des filles est plus récente, vers 1860 le couvent de Vaylats envoya des sœurs pour fonder une école libre et en 1872 le conseil municipal demanda en vertu de la loi de 1867 que l'école libre de filles fût érigée en école communale ; madame Marie Brugidou - en religion, sœur Marie-Germaine - fut nommée directrice, elle y est encore¹.

L'instruction se développe de plus en plus, tous les enfants au-dessus de six ans vont en classe avec plus ou moins d'assiduité jusqu'à l'époque de la première communion, après il y en a beaucoup qui désertent les bancs de l'école pour se livrer avec leurs parents aux travaux de l'agriculture ; quoiqu'il en soit il est rare de trouver au moment du tirage au sort quelque illettré (sic), à peu près tous les jeunes gens savent lire, écrire et compter ; tandis que dans l'âge mûr, et surtout au-dessus de cinquante ans, la moitié des hommes ne savent se signer.

Population.

La population est de 505 habitants dont 230 agglomérée formant le chef-lieu de la commune et le reste dans les hameaux de Causse-de-Cahors, Mas-de-Bro, Barrières, Tresse, Mas-del-Saltré, Rostassac, etc.

Agriculture.

La nature du sol est généralement calcaire, il produit quantité de vin d'un certain renom, beaucoup de noix qui se vendent pour le commerce ; ce sont là les deux principales ressources du pays. Les Saint-Médardais ne récoltent pas assez de blé pour leur consommation, une douzaine de familles environ ne vont pas au marché acheter le blé ou chez le boulanger acheter le pain.

La commune est autorisée à la culture du tabac, on récolte aussi avec succès : le maïs, l'avoine, les pommes de terre, etc. ; on a également toutes sortes de fruits : cerises, abricots, prunes, pêches, amandes (sic), etc.

La seule plante textile cultivée, c'est le chanvre² qui produit à peu près assez de toile pour l'usage du pays.

Animaux.

Les principaux animaux domestiques sont : le bœuf, le cheval, le mulet, l'âne, le mouton, le cochon, le chien, le chat, et des volailles de toutes espèces : poules, canards, oies, dindons, etc.

Les animaux vivant à l'état sauvage sont impitoyablement poursuivis ou chassés par les Saint-Médardais lesquels sont presque tous braconniers, aussi les lièvres, les lapins de

¹ Loi du 10 avril 1867 obtenue par Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, qui abaissait de 800 à 500 habitants le seuil de population pour ouvrir une école de filles. Sur la congrégation de Vaylats, on se reportera à la note 5 de la monographie de Montgesty. (E.B).

² Sur cette culture, voir la note 8 de la monographie de Maxou. (E.B).

garenne, les perdrix et autres oiseaux bons à manger ne sont pas heureux das (sic) ces parages.

On fait aussi une guerre acharnée aux renards, aux blaireaux et aux fouines.

Industrie, commerce, usines.

L'industrie et le commerce sont presque nuls à Saint-Médard, je puis à peine signaler deux épiceries, trois cafés, deux moulins à farine, un pressoir à huile et un foulon³.

La commune possède aussi quelques carrières de pierre renommées, notamment celle dite du Cap-Nègre⁴.

Marc-Aubin Faurel.

³ Moulin foulon : voir la note 10 de la monographie de Catus. (E.B).

⁴ L'auteur de cette monographie a négligé bien des rubriques figurant dans le plan-type diffusé par l'inspecteur primaire : rien sur l'historique sur sa commune, sur la description des monuments (église), ni sur le degré d'aisance, les usages et la culture populaire... (E.B).